



## PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction départementale  
des Territoires et de la Mer

Marseille, le

05 JAN. 2017

Monsieur le Maire,

Par délibération en date du 10 octobre 2016, le Conseil Municipal de la commune de Vauvenargues a arrêté son projet de PLU, reçu en Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence le 13 octobre 2016.

En application des articles L153-16, L153-19, R153-4 et R153-8 du Code de l'Urbanisme, je vous fais part de l'avis détaillé de l'État sur ce document. Cet avis favorable devra être annexé au projet de PLU soumis à enquête publique avec ce courrier.

Le travail réalisé par la commune de Vauvenargues dans le cadre de la révision de son PLU est exhaustif par rapport aux attendus d'un tel document. Je vous invite cependant à porter une attention particulière à la mise en œuvre des observations relatives aux risques naturels.

J'attire particulièrement votre attention sur le risque incendie de forêt pour lequel il faudra prendre en compte le porté à connaissance qui vous a été transmis le 23 mai 2014.

En effet ce risque doit être retenu à partir du niveau moyen de l'aléa subi tel que transmis dans les documents graphiques et traduit soit par une inconstructibilité, soit par l'application de prescriptions spécifiques notamment pour assurer la défendabilité contre le risque feu de forêt.

Enfin, dans le contexte particulier d'un territoire communal couvert en grande partie par le périmètre des sites classés du Concors et de la Sainte Victoire, un certain nombre d'observations patrimoniale et architecturale sur les possibilités de construction en zone naturelle sont à intégrer pour assurer la protection du site.

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
13126 VAUVENARGUES

Vous trouverez ci-joint un document détaillé sous forme de note technique reprenant de façon exhaustive les éléments cités dans le présent avis

Ces précisions, que je vous invite à mener dans le travail d'élaboration du PLU, permettront d'assurer la solidité juridique de votre document d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer  
Par Délégation

A handwritten signature in purple ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a vertical stroke crossing it.

Gilles SERVANTON

PJ : avis détaillé de l'Etat